

Sciences humaines N° 297 - novembre 2017

## Pourquoi le travail se bipolarise

Gregory Verdugo

**Depuis plusieurs dizaines d'années, les emplois intermédiaires diminuent au profit de ceux très ou, au contraire, peu qualifiés. Cette bipolarisation s'explique par le développement de l'informatique et du commerce international.**

Le long des trois dernières décennies, le travail a pris un nouveau tournant. Si l'après Seconde Guerre mondiale avait vu les inégalités de salaire reculer, depuis les années 1980, les écarts se creusent continûment. à cet essor des inégalités s'ajoute un grand chamboulement de la composition des emplois. D'un côté, les plus diplômés jouissent d'une économie de plus en plus gourmande en talents et compétences. Les postes à haut niveau d'expertise tels ceux d'ingénieurs, juristes ou cadres commerciaux ont été multipliés par trois en trente ans. D'un autre côté, le recul de l'emploi intermédiaire fait souffrir les moins diplômés. Les postes d'ouvriers qualifiés ont tendance à disparaître dans l'industrie mais aussi ceux d'employés moyens comme comptables, guichetiers ou secrétaires. Cette nouvelle donne impose à de nombreux salariés de se tourner vers les services peu qualifiés, notamment les services à la personne, où les emplois sont moins payés et peu stables mais en expansion rapide. Les économistes parlent de polarisation pour désigner cette recomposition de l'emploi autour de deux pôles dont les conditions de travail, les perspectives et les rémunérations s'éloignent de plus en plus.

### Les causes de la polarisation

Les chercheurs ont d'abord pointé du doigt la diffusion de l'informatique. Si le progrès technologique est source de richesse, il impose des changements qui font des gagnants et des perdants. Les ordinateurs apparaissent très vite comme très doués dans les tâches répétitives et routinières qui caractérisaient l'essentiel du travail humain dans les emplois intermédiaires. Un ordinateur sait très bien établir des feuilles de paye, distribuer de l'argent, rédiger un courrier standardisé ou guider un robot pratiquant des tâches élémentaires sur un poste de production. Avec l'informatique, les firmes ont réduit leurs coûts de production en vidant leurs bureaux et usines des travailleurs intermédiaires pour les peupler d'ordinateurs.

Au contraire, l'essor de l'informatique a été très favorable aux emplois et salaires des plus qualifiés. En simplifiant la communication et en révolutionnant le traitement et le stockage de l'information, l'informatique permet de se concentrer sur les tâches essentielles, celles qui mobilisent les talents d'analyse et la créativité humaine, et pour lesquelles nous gardons le dessus sur les machines. En augmentant la productivité du travail dans les emplois qualifiés, l'informatique a stimulé la demande des entreprises pour ce type de travail plus rapidement que croissait son offre. Ceci explique que,

malgré la hausse rapide du nombre de diplômés du supérieur, le salaire des plus qualifiés soit resté en hausse, et que les inégalités ont augmenté en conséquence.

Mais les ordinateurs ne savent pas tout faire. Ils savent mal réaliser des tâches qui requièrent de la flexibilité et des capacités de communication et d'interaction. La diffusion de l'informatique n'a que peu affecté l'organisation des services à la personne, la restauration ou, jusqu'à aujourd'hui, les transports. Si le travail humain garde ici sa place, ces emplois n'ont pas bénéficié des gains de productivité liés aux nouvelles technologies, et la réallocation de l'emploi intermédiaire vers ces postes a fait pression à la baisse sur les salaires.

### **Des origines économiques**

Le progrès technologique n'est pas l'unique responsable de la polarisation du travail. La hausse du commerce international, notamment le grand bond en avant de la Chine durant les années 2000 à la suite de son adhésion à l'OMC, a aussi détruit des emplois intermédiaires. La croissance des échanges avec les pays à bas salaires a obligé les firmes à repenser leur production. Dans une chaîne de production devenue globale, les pays développés se sont spécialisés dans les parties qui créent le plus de valeur ajoutée et qui mobilisent le plus de travail qualifié. Elles ont au contraire sous-traité les tâches les plus répétitives et les parties moins nobles de la production dans les pays à bas coût. Une étude estime que la mondialisation est responsable de la perte de 20 % des emplois industriels en France dans les années 2000 (1).

Si le libre jeu de la technologie et du marché pousse vers la polarisation, il peut cependant être modéré par certaines politiques publiques. En France, la démocratisation tardive de l'accès à l'université a rendu l'offre de travail qualifié plus abondante au moment où l'informatique se diffusait. L'arrivée sur le marché du travail de nombreux diplômés du supérieur a contenu la hausse des salaires des diplômés et donc les inégalités (2). Pour les moins qualifiés, notre salaire minimum régulièrement revalorisé a protégé les bas salaires. Mais si les écarts de salaires se sont moins creusés que dans d'autres pays occidentaux, les trajectoires professionnelles se sont fragilisées et le risque de tomber dans la précarité s'est étendu.

### **Lendemain incertains**

Rien ne garantit que le progrès technologique continue à préserver les plus qualifiés. Les progrès de l'intelligence artificielle repoussent la palette de tâches qu'effectuent les machines et mettent en péril des emplois jusqu'ici épargnés. Déjà, des ordinateurs se nourrissant de données massives (ou *big data*) commencent à remplacer une partie du travail des juristes et des docteurs. L'essor des voitures autonomes menace le travail des chauffeurs et conducteurs. À ce compte, doit-on avoir peur d'une disparition de l'emploi ? Si ces craintes sont récurrentes, elles ne se sont jamais matérialisées jusqu'ici car une grande partie de l'économie, qui repose sur les services et soins à la personne, échappe toujours à la robotisation. Néanmoins, ce qui est sûr, c'est que les trois dernières décennies illustrent que rien ne garantit que le progrès fournira à tous des emplois de qualité.

### **L'emploi précaire se développe dans la fonction publique**

**La fonction publique** se transforme aujourd'hui en un système d'emploi dual : d'un côté, des agents titulaires embauchés à durée indéterminée ; de l'autre, les agents contractuels dont l'emploi est précaire. C'est ce qu'analyse la sociologue Aurélie Peyrin.

En 2012, 17 % des agents des ministères, hôpitaux, collectivités, établissements publics administratifs étaient en CDD. Un taux plus élevé que les 13 % des salariés recensés dans l'ensemble du secteur marchand. En 2014, seul un nouvel agent sur six était fonctionnaire titulaire, car plus de la moitié des embauches se faisaient en CDD et presque un quart sous contrat aidé.

En tant que contractuels de droit public, ces « non-titulaires » ne relèvent ni du statut général de la fonction publique ni du code du travail. La durée de leurs contrats est plus longue : ils sont recrutés pour une durée maximale de trois ans, renouvelable une fois. Un agent peut donc rester en CDD avec le même employeur jusqu'à six ans avant d'être éventuellement titularisé. Le délai de carence n'est pas obligatoire et les employeurs publics ne sont pas non plus tenus de verser de prime de précarité en fin de CDD.

Depuis une quinzaine d'années, les employeurs publics recrutent de plus en plus de non-titulaires, cette tendance constituant un instrument de réduction de la masse salariale.

**Aurélie Peyrin**, « Fonctionnaires en CDD », *La Vie des idées.fr*, 27 juin 2017.

Justine Canonne

### **Gregory Verdugo**

Économiste au Centre d'économie de la Sorbonne et à l'OFCE, il a publié *Les Nouvelles Inégalités du travail*, Presses de Sciences po, 2017.

#### NOTES

1 **Clément Malgouyres**, « The impact of Chinese import competition on the local structure of employment and wages : Evidence from France », *Journal of Regional Science*, vol. LXVII, n° 3, juin 2017. 2 **Gregory Verdugo**, « The great compression of the French wage structure, 1969–2008 », *Labour Economics*, vol. XXVIII, juin 2014.